

LE RÉSEAU DES PIRATES, POUR UN PACTE DES LIBERTÉS NUMÉRIQUES

LE 13 AVRIL 2009 EPELBOIN

Internet et les technologies numériques ouvrent un extraordinaire espace de libertés : libertés de s'exprimer, de créer, d'accéder à l'information et aux œuvres, mais aussi d'innover et d'entreprendre. Jamais autant d'informations, de connaissances et de créations n'ont été accessibles à un aussi grand nombre d'individus. Jamais autant de citoyens et de créateurs n'ont été en mesure d'exprimer [...]

Internet et les technologies numériques ouvrent un extraordinaire espace de libertés : libertés de s'exprimer, de créer, d'accéder à l'information et aux œuvres, mais aussi d'innover et d'entreprendre.

Jamais autant d'informations, de connaissances et de créations n'ont été accessibles à un aussi grand nombre d'individus.

Jamais autant de citoyens et de créateurs n'ont été en mesure d'exprimer leurs opinions sur les affaires du monde, mais aussi de rendre leurs productions accessibles et réutilisables et permettre ainsi d'en créer de nouvelles.

D'influents groupes d'intérêt, dans les industries de la culture, des médias et du divertissement, et certaines forces au sein des appareils d'état, supportent mal ces libertés et ces capacités nouvelles. Ils n'ont de cesse, depuis 20 ans, de les brider, de revenir sur elles.

Verrouillage technique des œuvres et criminalisation de leur contournement, obligations de filtrage des contenus présumés illicites, procédures d'exception sans respect des droits de la défense comme le projet de "riposte graduée", invention régulière de nouvelles infractions comme le « défaut de sécurisation de sa connexion » ou la responsabilisation des développeurs pour les usages potentiels de leurs logiciels, projets de labellisation des sites, listes blanches sur le WiFi, remise en cause du dispositif de responsabilité aménagée des prestataires techniques, régime spécifique à l'Internet pour les délits de presse...

Il faut cesser de considérer l'Internet comme un espace où règne le non-droit, comme une zone de risques.

Internet est le laboratoire où la jeunesse invente de nouvelles manières de faire. Le chantier où l'État et des collectivités publiques expérimentent de nouvelles relations avec les citoyens.

L'espace où s'invente peut-être **la société de demain, fondée sur la coopération et l'échange : celle de "l'après-crise"**.

Les responsables politiques doivent reconnaître le présent et prendre le parti des possibles.

Nous appelons les parlementaires français à signer le Pacte des Libertés Numériques et à le défendre à l'occasion des débats sur l'Hadopi et sur les futures lois s'appliquant au numérique à venir, au Sénat, à l'Assemblée et au Parlement Européen.

Les élections au Parlement Européen se tiendront le 6 et 7 juin. C'est aussi, pour ne pas dire essentiellement au Parlement Européen que s'élabore le cadre de ces libertés numériques.

Nous voulons inscrire les enjeux du numérique dans la campagne des Européennes : le levier de progrès que représente Internet pour nos sociétés, les risques qui pèsent sur les libertés numériques.

Nous demandons aux candidats, et en premier lieu, aux têtes de liste, de s'engager à défendre les libertés numériques en signant également le Pacte des Libertés numériques.

> **le Pacte pour les Libertés Numériques**
> **signer le manifeste.**

Il est grand temps de reconnaître ces pratiques. De cesser cette guerre contre le public et la

jeunesse.